



PRÉFETE DE LA SEINE-MARITIME

Direction de la réglementation et des
libertés publiques

Section Etat civil

Affaire suivie par Françoise FERÉY
Tél. 02 32 76 53 83
Mél. francoise.ferey@seine-maritime.gouv.fr

C:\Users\DE-
FARIANA\AppData\Local\Temp\délai CNI.odt

IMPORTANT

Délais de délivrance des CNI

Je me permets de vous informer que le délai de délivrance des cartes d'identité est actuellement d'environ 7 à 8 semaines.

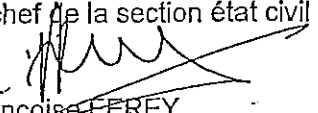
Il est susceptible d'augmenter dans les semaines à venir.

Je vous remercie donc de ne pas vous engager sur des délais trop précis auprès des usagers et de plutôt leur conseiller d'anticiper au maximum de dépôt de leurs demandes.

Je vous saurais gré, par ailleurs, de ne pas interroger la section CNI sur l'état d'avancement d'un dossier particulier, sauf cas d'extrême urgence. Dans ce cas, merci de veiller à indiquer avec la plus grande précision le patronyme de naissance, les prénoms ainsi que la date de naissance.

Je vous remercie de votre compréhension.

la préfète
pour la préfète et par délégation
le chef de la section état civil


Françoise FERÉY